

Procédure d'affectation des agents non titulaires ATSS

Rentrée scolaire 2014

FICHE TECHNIQUE RELATIVE A LA SAISIE DES VŒUX

ETAPE 1 – CONNEXION (serveur ouvert du lundi 19 mai au mardi 10 juin 2014)

Adresse de l'application : <https://portail.ac-amiens.fr/arena>

Identifiant de la messagerie académique
Mot de passe de messagerie

Les personnels n'ayant pas encore activé leur boîte de messagerie et/ou ayant perdu leur mot de passe doivent sélectionner le lien suivant :
<http://personnels.ac-amiens.fr/index.php?id=16091>
Si vous rencontrez des problèmes de connexion, vous pouvez adresser un message à l'adresse suivante : agoradif@ac-amiens.fr

VALIDER

Dans la rubrique « Affectation des agents non titulaires », cliquer sur **ACCES A L'APPLICATION**

ETAPE 2 – SAISIE DES VŒUX

Choix de la ou des spécialité(s)
Cliquer sur la ou les case(s) correspondante(s) qui change(nt) alors de couleur.
Pour annuler une spécialité, cliquer une nouvelle fois sur la case qui reprendra sa couleur d'origine

Formulation des vœux
Les vœux (6 au maximum) peuvent porter sur un établissement précis, une commune, un secteur géographique ou un département que vous pourrez sélectionner à l'aide d'un menu déroulant.
Cliquer ensuite sur la touche « ajouter » pour insérer le vœu dans le tableau récapitulatif

Modifications possibles :
changer l'ordre des vœux
supprimer un vœu

Impression de la confirmation
Vous pouvez imprimer votre confirmation à tout moment pendant la période d'ouverture du serveur (du 19 mai au 10 juin 2014).
Attention – une fois la confirmation imprimée vous ne pourrez plus modifier vos vœux .
Ce document, revêtu de l'avis circonstancié du supérieur hiérarchique, sera adressé au Rectorat – Bureau DPAAE1 – pour le 23 juin 2014 au plus tard.

Quitter l'application
Vos vœux sont automatiquement enregistrés.
Si la confirmation n'a pas encore été imprimée, vous gardez la possibilité de modifier vos vœux.

Ordre	Type	Vœux
1	Etab	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AMIENS
2	Comm	AMIENS ALBERT